



# CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

**MARDI 29 JUIN 2021 À 19H**

**SALLE BAVOUX-LANÇON A SAINT-CLAUDE**

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Compte tenu des directives sanitaires, la séance du mardi 29 juin 2021 se tiendra avec un public dont le nombre maximal est limité à 10 personnes ; par ailleurs, "chaque élu pourra détenir deux procurations au lieu d'une actuellement et que le quorum sera atteint si un des tiers des membres est présent".

## ORDRE DU JOUR

**Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021.**

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**  
**(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 21)**
  
2. **AFFAIRES GENERALES**
  - 2.1. Commune de Saint-Claude/AMELLIS MUTUELLE  
Convention pour la gestion et le fonctionnement du Centre de Vaccination de la Ville de Saint-Claude
  - 2.2. Loi d'Orientation des Mobilités  
Transfert de compétence
  - 2.3. Commune de Saint-Claude/Association des Jardins Partagés de Saint-Claude  
Convention de mise à disposition de parcelles et de locaux sous domanialité publique
  - 2.4. Commune de Saint-Claude/Associations sportives ou établissements scolaires  
Convention de mise à disposition des équipements sportifs de la Ville
  - 2.5. Convention avec la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal du Haut-Jura
  - 2.6. Attribution du marché de fourniture livraison et gestion de titres restaurant destinés à l'ensemble des agents municipaux

- 2.7. Point Information Jeunesse  
Convention avec Info Jeunesse Jura
- 2.8. Création d'une fourrière automobile municipale
- 2.9. Modification du règlement des foires et marchés
- 2.10. Commune de Saint-Claude/Caisse d'Allocations Familiales  
Convention d'Objectifs et de Financement avec le multi-accueil collectif
- 2.11. Tarifs 2021 camping "Le Martinet"  
Annule et remplace la délibération n° 17/07 du 25/02/2021
- 2.12. Commune de Saint-Claude/association « nos amis poilus à quatre pattes »  
Convention n° 2 pour la stérilisation annuelle des chats sur la Commune
- 2.13. Composition du comité consultatif « Cadre de Vie/Attractivité de la Ville/Commerce  
Complément

### **3. AFFAIRES FINANCIERES**

- 3.1. Budget Principal 2021  
Décision modificative de crédits n° 1 portant virements et ouvertures de crédits en sections de fonctionnement et d'investissement
- 3.2. Budget Principal  
Fixation du montant des biens à amortir et des durées d'amortissement
- 3.3. Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Quentin pour deux oreilles »

### **4. URBANISME/AFFAIRES FONCIERES**

- 4.1. Proposition d'acquisition par l'Etablissement Public Foncier du Doubs Bourgogne Franche-Comté de "l'immeuble MILLET - COLRUYT" pour le compte de la Ville de Saint-Claude
- 4.2. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude  
Convention relative au transfert de maîtrise d'ouvrage pour la démolition du bâtiment situé au 23 rue Carnot
- 4.3. Transfert à la Communauté de Communes Haut-Jura-Saint-Claude de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### **5. PERSONNEL COMMUNAL**

- Création d'un emploi non permanent  
Contrat de projet – Manager de commerce – Catégorie A ou B

### **6. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,  
Jean-Louis MILLET

